



par
**Abdelkader
Latreche,**
chercheur associé
à l'Institut
Maghreb-Europe,
Paris-VIII

LES MIGRATIONS ÉTUDIANTES DE PAR LE MONDE

Aussi anciennes que la création des universités, les migrations étudiantes résultent de l'interaction de facteurs culturels, sociologiques, historiques et politiques. Fondamentalement déterminée par les proximités géographiques et linguistiques, cette mobilité évolue aussi en fonction des contextes économiques et géopolitiques dans le monde. Ainsi, de nombreux pays ont revu leur politique d'accueil des étudiants originaires de pays en développement, stoppant leurs programmes boursiers ou incluant ces derniers dans leur politique migratoire globale.

L'ouverture internationale de l'université aux étudiants étrangers se présente comme une fonction "naturelle" de cette institution, recueillant l'adhésion de la communauté universitaire et des acteurs politiques. En effet, ce haut lieu du savoir a de tout temps été ouvert aux étudiants et aux chercheurs venus de pays voisins ou lointains. Mais l'accroissement des dépendances entre les différentes régions au fil des décennies, l'évolution asymétrique des sciences et des techniques, le développement et les transformations des migrations internationales et la naissance de nouveaux espaces régionaux transforment la géographie et le volume du mouvement des étudiants à l'étranger. Une augmentation considérable de la circulation de ceux-ci amène les pays ayant une tradition d'accueil, comme la France, la Grande-Bretagne, les États-Unis, l'Australie... à revoir leur politique d'accueil des étudiants étrangers, une question désormais indissociable de celle des migrations internationales.

En Occident, depuis la création des premières universités, l'accueil des étudiants venus d'autres régions du continent européen s'est affirmé comme un mode de fonctionnement de l'institution universitaire ; c'est là la première forme de mobilité des étudiants. Ce n'est qu'avec la naissance des premières universités britanniques d'outre-mer aux Indes et des établissements d'enseignement français en Afrique qu'est né progressivement un nouveau cadre de la mobilité internationale estudiantine ; il s'agit de l'accueil des étudiants originaires des colonies. Les premières structures d'enseignement britanniques et françaises aux Indes et en Afrique restaient dépendantes de la métropole ; ces établissements, qui répondaient à des besoins locaux, ne délivraient pas de diplômes de spécialisation et n'avaient pas de fonction de recherche. Les étudiants n'allaient pas au-delà du BA (*Bachelor of Arts*) et de la

licence, à quelques rares exceptions près. Dès lors, pour compléter leur formation ou suivre une spécialisation, les plus avancés devaient se rendre en Angleterre ou en France. Avec cette circulation apparaît une nouvelle forme de mobilité des étudiants, qui rythmera l'évolution de leur migration internationale pendant plusieurs décennies.

Au cours des quarante dernières années, le nombre d'étudiants inscrits dans un autre pays que le leur a connu un accroissement considérable. En 1950, il y avait 108 000 étudiants à l'étranger. Ce chiffre est passé à 238 000 en 1960 et à 429 000 en 1968. On constate ainsi qu'en moins de vingt ans, leur nombre a été multiplié par quatre. Ce mouvement s'est poursuivi jusqu'à la fin des années soixante-dix : au début des années quatre-vingt, on enregistrait 915 859 inscrits à l'étranger. À partir des années quatre-vingt-dix, et alors que le nombre d'étudiants à l'étranger atteint 1 377 216 en 1998⁽¹⁾, on observe une évolution moins importante que pour les deux périodes précédentes. Cela traduit la rétention des étudiants par leurs universités nationales, suite aux progrès de la diversification de l'enseignement supérieur à travers les différentes régions du monde.

1)- Ce chiffre combine les données de l'OCDE pour 1998 et les données de l'Unesco pour 1996.

LES FACTEURS DE MOBILITÉ ESTUDIANTINE

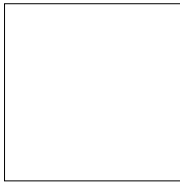
Les étudiants qui poursuivent aujourd'hui des études à l'étranger viennent majoritairement des pays en développement (60 %), alors que seulement 36 % sont originaires des pays développés. Ce visage de la mobilité internationale n'est pas nouveau, on l'observe dès les années soixante (tableau n° 1).

**TABLEAU N° 1 :
ORIGINE DES ÉTUDIANTS À L'ÉTRANGER**

	1962	1990	1998
Étudiants à l'étranger	266 118	1 177 583	1 377 216
- originaires des pays développés	34,5 %	28,4 %	36 %
- originaires de pays en développement	62,8 %	64,3 %	60 %
- origine non déclarée	2,7 %	7,3 %	4 %

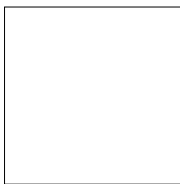
Source : Annuaire statistique de l'Unesco et de l'OCDE pour 1998.

En moins de quarante ans, le nombre d'étudiants originaires d'un pays en développement à l'étranger a ainsi été multiplié par cinq. Cette augmentation massive est due à différents facteurs :



- Les progrès de la scolarisation dans l'enseignement supérieur : à mesure que la scolarisation se développe, de nouvelles demandes en formations universitaires spécialisées apparaissent. Selon l'AIV (Association internationale des universités), l'augmentation massive de la mobilité des étudiants est la conséquence directe de l'expansion de l'enseignement supérieur enregistré à l'échelle internationale⁽²⁾. Pour les pays en développement, l'exode des étudiants est le signe de l'explosion et de l'inadaptation des universités locales : les nouvelles universités en Afrique

La majorité des étudiants
originaires des pays développés
étudient dans un environnement
très proche de leur société d'origine.



et en Asie semblent apporter une réponse insuffisante aux nouvelles demandes en formation.

- L'inégal développement des sciences et des techniques entre le Nord et le Sud : la science a connu un essor rapide depuis le XVIII^e siècle. Ce mouvement exponentiel⁽³⁾, accompagné par l'extension des domaines de la science et la naissance de nouvelles disciplines, est suivi d'une orientation des étudiants vers les nouvelles disciplines et d'une désaffection pour les disciplines traditionnelles. Les nouvelles branches de la science ne sont pas au même stade de leur développement partout dans le monde. Certaines disciplines complexes, coûteuses ou plus récentes peuvent encore se trouver au stade de la définition des concepts de base dans certaines régions, voire être totalement absentes. Ces disparités régionales dans le développement des sciences, des techniques et de la recherche ont généré un perpétuel mouvement de circulation des étudiants et des chercheurs.

- L'internationalisation accélérée de l'enseignement supérieur ces dernières décennies, particulièrement en Europe et en Amérique du Nord : centrée autour de cursus qui intègrent le multiculturalisme et les compétences étrangères, l'internationalisation des universités et des écoles est devenue une manière de répondre à un marché de la formation devenue mondialisé et concurrentiel, lié au développement du marché du travail à l'échelle mondiale. Ce processus s'est renforcé ces dernières années par la dynamique d'extension des réseaux internationaux. Le meilleur exemple est donné par le développement des *Masters spécialisés* (MS), des *Masters of Business and Administration* (MBA) et des formations spécialisées en Europe et en Amérique, qui drainent des étudiants venus de différentes régions du monde.

2)- Association internationale des universités, "L'expansion de l'enseignement supérieur", in *Cahiers*, n° 6, 1960, Bureau international des universités, Paris.

3)- René Taton, *La science contemporaine*, Puf, Paris, 1983.

UNE MOBILITÉ RELATIVE

Lorsqu'on procède à un examen détaillé (voir tableau n° 2) de la mobilité internationale des étudiants en conservant la distinction

entre les pays en développement et les pays industrialisés pour faire ressortir au mieux le volume des échanges entre les différentes régions, on constate que les étudiants originaires des pays industrialisés restent dans ces pays. Actuellement, près de 97 % des étudiants originaires des pays développés à l'étranger étudient dans un environnement social, économique et culturel identique ou très proche de leur société d'origine.

**TABLEAU N° 2 : LES ÉTUDIANTS À L'ÉTRANGER
SELON L'ORIGINE ET LA DESTINATION**

	1962	1990
Originaires des pays développés	91 848	334 036
Dont : inscrits dans un pays développé	91 %	97 %
inscrits dans un pays en voie de développement	9 %	3 %
Originaires de pays en voie de développement	167 207	757 140
Dont : inscrits dans un pays développé	74 %	88 %
inscrits dans un pays en voie de développement	26 %	12 %
Toutes origines	259 055	1 091 176
Dont : inscrits dans un pays développé	80 %	90 %
inscrits dans un pays en voie de développement	20 %	9 %

Source : Annuaire statistique de l'Unesco.

L'accroissement de cette mobilité se caractérise essentiellement par l'augmentation de la mobilité intrarégionale. Elle témoigne de l'importance attribuée à la proximité culturelle et sociologique dans la détermination du pays ou de la région d'étude. Ce phénomène tient principalement :

- à la multiplication des alliances régionales en Europe et en Amérique du Nord : en dehors de leurs objectifs politiques et économiques, les alliances régionales visent aussi la construction d'une identité régionale commune, la création d'un large espace culturel et le rapprochement entre les populations locales. L'un des canaux privilégiés de cette volonté politique est la mise en place de programmes communs de formation et de séjour linguistique d'étudiants ; c'est le cas pour la mobilité européenne, qui touche actuellement plus de 200 000 étudiants.
- Au rapprochement entre les systèmes de formation et les programmes d'enseignement : les systèmes d'enseignement en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord, même s'ils présentent des spé-

cificités historiques qui renvoient à l'histoire et à la langue d'enseignement, connaissent des similitudes qui se manifestent beaucoup plus dans la méthode d'enseignement, la diversité des formations proposées, la place de la recherche dans l'enseignement supérieur. Cette unité fait que les étudiants qui séjournent dans un espace culturel, sociologique et politique (démocratique) identique à leur pays d'origine ne se considèrent pas étrangers au système d'enseignement du pays d'accueil.

On constate d'autre part la régression des échanges entre ces pays : ces dernières décennies, le mouvement de mobilité entre les pays non industrialisés a connu une nette régression (divisé par 2,2), au moment où l'effectif total des étudiants originaires des pays en développement à l'étranger a été multiplié par cinq. Les systèmes d'enseignement dans les pays en développement, souvent nés au lendemain des indépendances ou durant la période coloniale, demeurent inspirés par le modèle de la puissance coloniale. Il en résulte une diversité linguistique à l'intérieur d'une même région. C'est le cas du monde arabe, où le français est dominant au Maghreb et l'anglais dans le Golfe. S'ajoutent à cela l'instabilité politique et l'échec des tentatives de construction d'alliances régionales.

Enfin, on constate la quasi-absence de mobilité estudiantine des pays industrialisés vers les pays en développement : la mobilité se limite principalement à la migration d'étudiants des seconds vers les premiers. Le séjour d'étudiants originaires des pays industrialisés dans les pays en développement concerne a priori les ressortissants qui séjournent régulièrement dans ces régions du monde, les enfants des fonctionnaires des représentations diplomatiques, ou les étudiants et les fonctionnaires intéressés par l'étude des langues étrangères, des civilisations et des religions. Ce niveau de mobilité répond très certainement à la situation des sciences dans ces régions. Il n'en demeure pas moins assujéti aux rapports Nord-Sud, principalement à la place de l'étude des civilisations et des cultures étrangères dans les programmes d'enseignement des pays industrialisés.

DES COURANTS RÉGIONAUX

Au-delà du mouvement traditionnel des étudiants originaires des pays en développement vers les pays développés, l'étude de la mobilité estudiantine internationale met en évidence le volume des échanges entre les différentes régions (régions et pays d'accueil, régions et pays d'origine). De plus, les statistiques montrent la large diversité des champs de mobilité. Elles révèlent également les interactions entre les différentes régions du monde. La migration inter-



nationale d'étudiants et le choix du pays d'étude résultent de l'interaction d'un ensemble de facteurs culturels, sociologiques, historiques et politiques. Toute la signification de la migration internationale des étudiants est là. Leur mobilité, comme tout phénomène migratoire, s'appuie sur un ensemble de faits qui jouent un rôle déterminant dans le choix du pays ou de la région d'étude. On peut ainsi recenser deux types de "déterminants" qui agissent directement sur la migration : les proximités géographiques et linguistiques.

La dimension régionale de la mobilité internationale estudiantine n'est pas un phénomène nouveau. Les étudiants ont toujours poursuivi leurs études dans les centres d'enseignement les plus proches de leurs régions d'origine. C'est une voie traditionnelle héritée du Moyen Âge. Cette forme de migration s'est maintenue au fil des siècles. Ces dernières décennies, avec la naissance des entités régionales et la création de nouvelles formes de coopération régionale⁽⁴⁾, elle a connu une nouvelle dimension. Actuellement, quatre courants dominent cette mobilité régionale.

- **Le courant régional européen** : aujourd'hui, la mobilité intra-européenne attire plus de 70 % (voir tableau n° 3) des étudiants européens migrants. Ce mouvement traduit une volonté politique et s'inscrit dans le cadre de la libre circulation des biens et des personnes prévue par le Traité de Rome. Ainsi, pour élargir le champ de la mobilité européenne des étudiants, la Commission de la Communauté européenne s'est-elle fixé pour objectif qu'au moins 10 % d'étudiants des pays membres effectuent un long séjour d'études dans une université d'un autre pays de la Communauté au cours de leur cursus uni-

4)- David Leyton-Brown, "Political Dimensions of Regionalisation in a Changing World", *Academic Mobility in a Changing World*, Jessica Kingsley Publishers, Londres, 1996, pp. 7-20.

TABLEAU N° 3 : LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS EUROPÉENS EN 1998 POUR QUELQUES NATIONALITÉS

Pays d'origine	Pays d'accueil				Total Europe
	Grande-Bretagne	Allemagne	France	Espagne	
Total étudiants étrangers	209 550	171 151	148 000	29 000	709 697
Total étudiants européens	51 %	58 %	25 %	62 %	50 %
- Européens communautaires	92 %	43 %	77 %	94 %	70 %
- Européens non communautaires	8 %	57 %	23 %	6 %	30 %

Source : OCDE, 2001.

5)- F. Massit-Folléa,
F. Epinette,
*L'Europe des universités,
l'enseignement supérieur
en mutation*, Études
de la Documentation
française, Paris, 1992.

6)- F. Hinestrosa,
"Perspectives of an Emerging
University Space in Europe",
Higher Education Policy,
vol. VII, n° 3, 1994.

7)- *Trans-European Mobility
Scheme for University
Studies* : les pays concernés
par le projet Tempus-Phare
sont l'Albanie, la Bulgarie,
la Hongrie, la Pologne,
la Roumanie, la Slovaquie,
la République tchèque,
la République slovaque
et les pays baltes (Estonie,
Lettonie, Lituanie).
Au titre de Tempus-Tacis,
le programme s'est ouvert
aux nouveaux États
indépendants de l'ex-URSS.

versitaire⁽⁵⁾. On assiste ainsi à l'émergence d'un espace universitaire européen⁽⁶⁾ et à la renaissance de "l'Europe des universités". Ces efforts se concrétisent ces dernières années par la multiplication des programmes de mobilité.

La mobilité des étudiants européens ne se limite pas aux ressortissants de l'Union. Ces dernières années, en dehors des programmes d'assistance et de coopération économique, la Communauté européenne a engagé, dans le domaine de la coopération universitaire, le programme Tempus⁽⁷⁾ au bénéfice des pays de l'Europe centrale et orientale. Ce programme, de nature identique à Erasmus, vise à favoriser la mobilité des étudiants et des enseignants.

• **Le courant régional nord-américain** : actuellement, près de 20 % des migrations d'étudiants nord-américains s'effectuent dans un des trois pays de la région (voir tableau n° 4). Ces étudiants sont en majorité des ressortissants des États-Unis poursuivant leurs études au Canada et inversement. Bien que le système d'enseignement supérieur en Amérique du Nord (États-Unis et Canada) soit riche et ouvert, le volume des échanges d'étudiants demeure modeste, ce qui s'explique par l'absence d'une identité régionale et de programmes de mobilité.

Ces dernières années, avec la naissance d'une alliance régionale en Amérique du Nord (Alena) sur le modèle de la Communauté européenne, les autorités nord-américaines ont essayé de mettre en place des programmes de mobilité et d'échanges universitaires. Devant de timides résultats, on s'est dirigé vers la mise en place de programmes bilatéraux entre les États-Unis et le Mexique. En 1991,



**TABLEAU N° 4 : LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS
NORD-AMÉRICAINS EN 1998**

Pays d'origine	Pays d'accueil		Total Amérique du Nord
	États- Unis	Canada	
Total étudiants étrangers	430 786	32 380	460 166
Total Amérique du Nord	10 %	16 %	19 %
Dont : Canada	46 %	-	29 %
Mexique	20 %	12 %	14 %
États-Unis	-	64 %	31 %

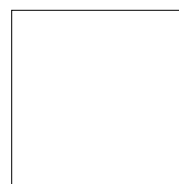
Source : OCDE, 2001.

6 740 étudiants mexicains poursuivaient leurs études au sein d'une université américaine, près des deux tiers se concentrant dans les universités du Sud-Ouest de la Californie. Dans ce cas précis, la mobilité n'est pas seulement régionale, elle est davantage "frontalière". En parallèle, d'autres programmes ont vu le jour, tel le "programme pilote" de mobilité des étudiants ingénieurs, qui lie cinq universités mexicaines avec leurs homologues américaines et canadiennes sous le patronage de l'Institut international de l'éducation.

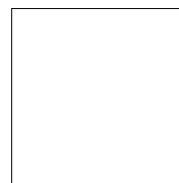
La réussite des échanges européens n'a cessé d'attirer l'attention des responsables nord-américains. Ainsi, afin de tisser une coopération régionale solide, où la mobilité des étudiants trouve toute sa place, le programme *Mexico-US Commission for Educational and Cultural Exchange* a été établi entre les États-Unis et le Mexique en 1991 ; en même temps est née la *Foundation for Educational Exchange* entre les États-Unis et le Canada, dont les gouvernements assument le financement. Actuellement, la mise en place des programmes de coopération et de mobilité des étudiants en Amérique du Nord se base essentiellement sur des initiatives bilatérales. L'absence d'une instance telle que la Commission européenne et la gestion fédérale des politiques d'enseignement aux États-Unis et au Canada entravent la mise en place d'un programme commun.

• **Le courant régional asiatique** : depuis les années quatre-vingt-dix, le développement de la mobilité régionale des étudiants asiatiques (voir tableau n° 5) est le fait le plus marquant de la mobilité internationale des étudiants. En 1998, 76 % des étudiants étrangers en Australie et au Japon étaient originaires d'Asie. Il faut voir dans cet accueil une volonté d'ouverture pour un ancrage plus régional (asiatique) de ces deux pays. Pour l'Australie, l'intégration au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est⁽⁸⁾ passe par le développement de liens constructifs et substantiels avec ses voisins et par les relations de peuple à peuple. L'accueil des étudiants asiatiques au sein des universités australiennes est l'expression de cette volonté d'intégration régionale ; elle répond à une volonté politique de rapprochement qu'entreprend l'Australie vis-à-vis de ses voisins asiatiques⁽⁹⁾. Cet accueil représente aussi un équilibre entre la volonté et le désir de l'Australie d'assister certains pays⁽¹⁰⁾.

Pour le Japon, pays à forte tradition de migration des étudiants, la présence importante des étudiants asiatiques (91 % des étudiants



*La diversité des politiques linguistiques
et des systèmes éducatifs a souvent
entravé les échanges d'étudiants
entre les pays arabes.*



8)- L'Asean réunit les pays suivants : Brunei, Philippines, Malaisie, Indonésie, Thaïlande, Singapour et Vietnam.

9)- "L'Australie se découvre une identité asiatique", *Courrier international*, n° 255, 21-27 septembre 1995.

10)- W. Fraser, "Overseas Student in Australia: Government Policies and Institutional Programs", *Comparative Education Review*, vol. XXVIII, n° 2, 1984, pp. 279-299.

TABLEAU N° 5 :
LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS ASIATIQUES EN 1998

Pays d'origine	Pays d'accueil		Total étrangers
	Australie*	Japon	
Total étudiants étrangers	109 437	55 751	165 188
Total Asie	68 %	91 %	76 %
Dont : Malaisie	22 %	4 %	14 %
Singapour	20 %	2 %	12 %
Hong Kong	19 %	0,4 %	11 %
Indonésie	10 %	2 %	7 %
Chine	6 %	50 %	23 %
Corée	3 %	36 %	16 %

Source : OCDE, 2001.

*Le classement de l'Australie au sein de l'Asie repose sur son appartenance à l'Asean.

étrangers) est le signe de l'ouverture régionale du pays. Cette force d'attraction est aussi le signe de la richesse de l'enseignement supérieur au Japon. Si l'Australie attire en majorité des étudiants inscrits dans le secondaire, le Japon accueille beaucoup plus des étudiants visant un diplôme ou une spécialisation.

- **Le courant régional arabe** : le XX^e siècle a été marqué, dans le monde arabe, par la régression de l'enseignement religieux au profit de l'enseignement "laïc" moderne. Ce mouvement s'est poursuivi par la "démocratisation" et la diversification de "l'offre" en termes de spécialisation d'études. Les premières manifestations de la réforme de l'enseignement universitaire se mesurent à travers deux faits : l'élargissement de la carte universitaire et "l'explosion" des effectifs universitaires. Ce mouvement de diversification de l'enseignement s'est toujours accompagné d'un appel permanent aux universités étrangères, notamment arabes.

Depuis les années soixante, le mouvement régional de la mobilité des étudiants arabes a connu de fortes modifications. En 1962, près de 46 % des étudiants poursuivaient leurs études supérieures dans un autre pays arabe. En 1968, ils étaient 60 %. La République arabe unie (Égypte) et le Liban, connus comme centres d'accueil, recevaient en 1968 plus de 40 % des étudiants arabes expatriés. Cette mobilité s'inscrivait d'abord dans le cadre du mouvement d'ex-

TABLEAU N° 6 :
LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS ARABES EN 1996

Pays d'origine	Pays d'accueil				
	Égypte	Maroc	Jordanie	Liban	Syrie
Total étudiants étrangers	6 726	4 318	10 991	18 253	13 884
Tunisie	0,01 %	21 %	0 %	0 %	4,5 %
Jordanie	7 %	5 %		21 %	23 %
Liban	1 %	1,5 %	1 %		8 %
Syrie	6 %	0,6 %	5 %	35 %	
Yémen	8 %	0,5 %	11 %	0 %	6 %
Palestine	27 %	2 %	41 %	23 %	42 %

Source : Institut de la statistique de l'Unesco.

pansion de l'enseignement supérieur dans le monde arabe, elle coïncidait également avec les efforts de la construction de l'unité arabe. Depuis, le rôle d'accueil des pays arabes ne cesse d'enregistrer une baisse continue. En 1996, seulement 27 % des étudiants arabes à l'étranger poursuivaient leurs études dans un autre pays arabe (voir tableau n° 6). Actuellement, la migration des étudiants se fait essentiellement vers les universités européennes et américaines. Quant aux échanges d'étudiants entre les pays arabes, ils se limitent le plus souvent à une mobilité frontalière, en plus de l'accueil des étudiants palestiniens. Il convient d'ajouter que la complexité des rapports entre le Maghreb et le Machrek ainsi que la diversité des politiques linguistiques et des systèmes éducatifs ont souvent entravé les échanges d'étudiants entre l'ensemble des pays arabes.

LANGUE ET MOBILITÉ

La langue commune a toujours constitué un facteur déterminant dans la mobilité internationale des étudiants. En Europe, le latin, langue d'enseignement et de publication, a contribué à l'émergence d'une communauté scientifique et à la naissance de la mobilité estudiantine. Dans le monde arabo-musulman, le déplacement des étudiants vers les centres culturels les plus florissants, en Égypte, en Orient ou au Maghreb trouvait sa force dans l'unité linguistique et spirituelle de la région. L'unité linguistique de l'enseignement est un facteur favorisant les études au-delà des frontières⁽¹¹⁾.

11)- M. Deveze, *Histoire contemporaine de l'université de Pékin à Berkeley en passant par Paris*, Société de l'édition de l'enseignement supérieur, Paris, 1976.

**TABLEAU N° 7 : ORIGINE GÉOGRAPHIQUE
DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN GRANDE-BRETAGNE,
EN FRANCE ET EN ESPAGNE EN 1998**

	Grande-Bretagne	France	Espagne
Étudiants étrangers	209 550	148 000	29 000
Total Asie	33 %	11 %	4 %
Dont : Hong Kong	10 %	-	3,7 %
Inde	4 %	1 %	4,7 %
Malaisie	25 %	1 %	-
Pakistan	3 %	-	-
Singapour	8,5 %	-	-
Total Europe	50 %	25 %	62 %
Total Afrique	7 %	43 %	10 %
Dont : Maroc	1 %	27 %	65 %
Algérie	1,5 %	25 %	3 %
Cameroun	1,6 %	5 %	1 %
Kenya	14 %	-	1 %
Nigeria	13 %	-	1 %
Total Amérique du Sud	1 %	2 %	15 %
Dont : Argentine	12 %	11 %	23 %
Chili	8 %	9 %	10 %
Pérou	5 %	8 %	17 %
Venezuela	10 %	8 %	14 %

Source : OCDE, 2001.

Ces dernières années, l'incidence de la proximité linguistique dans le mouvement de mobilité internationale des étudiants fait ressortir le poids des rapports coloniaux et post-coloniaux. La forte présence des étudiants arabes – les Algériens, les Marocains et les Tunisiens sont recensés avec les étudiants arabes – et africains en France, des étudiants originaires des pays du Commonwealth en Grande-Bretagne et des étudiants originaires de l'Amérique latine en Espagne illustre le poids de la proximité linguistique dans le choix du pays (voir tableau n° 7).

En Afrique et en Asie, tout au long de la période coloniale, les établissements d'enseignement supérieur étaient des succursales des universités de la métropole. Ces établissements dispensaient souvent

des formations de base. L'acquisition d'une formation universitaire diversifiée nécessitait, comme nous l'avons dit plus haut, la migration des étudiants vers les universités de la métropole. Pour consolider leurs rapports et afin de promouvoir l'usage international de chaque langue, des associations académiques et professionnelles ont vu le jour. En 1912, les universités du British Commonwealth constituaient l'ACU, association des universités de ce groupement politique. De leur côté, les universités de l'Amérique latine créaient la *Union de las Universidades de America Latina* en 1949. Parallèlement, les universités francophones fondaient, en 1961, l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (Aupelf), avant de constituer, en 1964, la Conférence des recteurs et des chanceliers des universités européennes.

Si l'usage du français et de l'espagnol dans l'enseignement supérieur scientifique et technique a maintenu jusqu'ici la permanence de la migration des étudiants arabes, africains et sud-américains vers les universités françaises et espagnoles, l'arabisation progressive au Maghreb et la multiplication des centres d'enseignement selon le modèle américain, en Afrique et en Amérique du Sud, ne risque-t-elle pas d'orienter les générations futures vers d'autres universités étrangères, anglophones notamment ?

LES PROXIMITÉS POLITIQUES

L'accueil des étudiants étrangers peut constituer, pour les pays d'accueil, un investissement politique et culturel à plus ou moins long terme. Alors que la migration internationale des étudiants se caractérisait par l'omniprésence de courants traditionnels, les années cinquante ont vu la naissance de nouveaux courants de mobilité. Il s'agissait de la migration des étudiants originaires des pays africains et asiatiques récemment indépendants vers les pays du bloc socialiste et communiste – l'URSS, la Chine et la Yougoslavie. Depuis le début des années cinquante, près de deux millions d'étudiants du tiers-monde ont suivi des études en Union soviétique¹²⁾. Ces étudiants se sont concentrés le plus souvent à Moscou, où se trouve l'université de l'Amitié des peuples Patrice-Lumumba, créée en 1960.

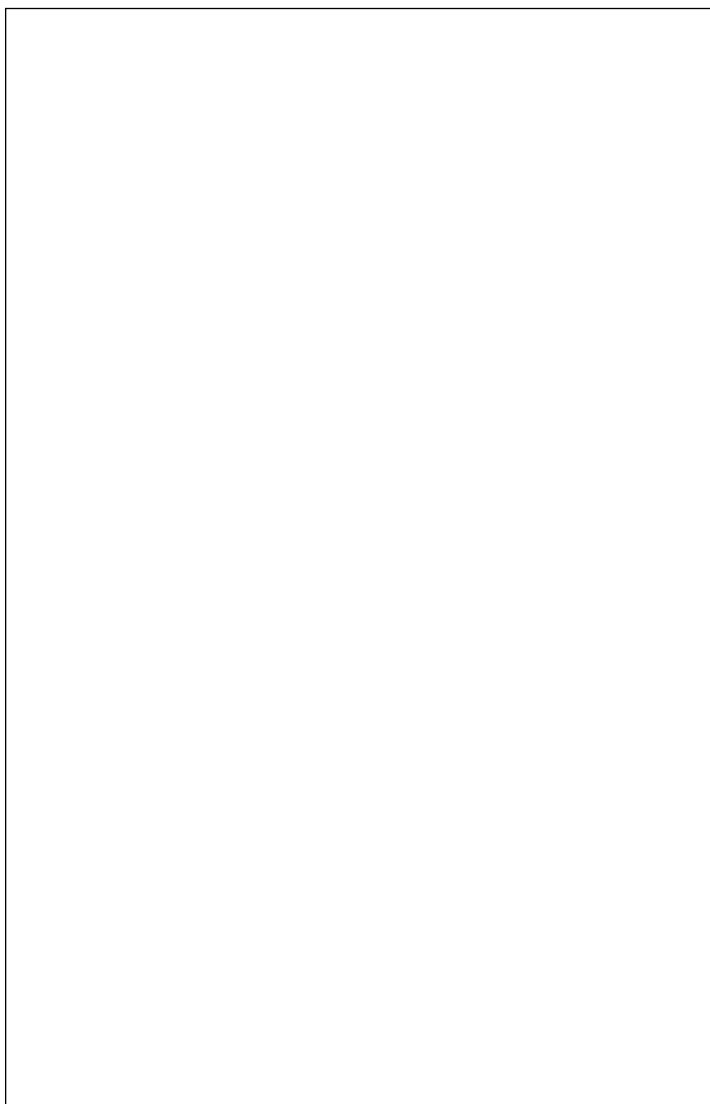
La migration des étudiants vers l'URSS, les pays de l'Est et la Chine s'inscrivait généralement dans le cadre des accords de coopération. Elle était donc une pratique d'État. Elle appuyait les objectifs politiques du gouvernement soviétique à l'égard des boursiers étrangers : la formation des élites "révolutionnaires". On confirmera par là la signification sous-jacente des programmes d'accueil des étudiants ori-

12)- G. Vaif, "Étudiants africains en URSS", *Est & Ouest*, n° 58, 1988, pp. 1-8.

13)- M. Aulagnon, "Roulette russe pour les étudiants africains : l'Unesco tente de mettre en place un plan d'urgence pour venir en aide aux milliers d'étudiants africains bloqués dans les anciens pays de l'Est", *Le Monde*, 3 décembre 1992.

ginaires des pays en développement au sein des universités du bloc communiste. Cependant, on peut dire que dans la phase de division du monde entre l'Est et l'Ouest, précisément au cours des années cinquante à soixante-dix, l'accueil des étudiants des pays en développement était un enjeu politique de taille. C'est un facteur d'exportation à long terme des idées politiques et culturelles du pays d'accueil. L'éclatement politique ainsi que les crises économiques ont en effet amené les pays de l'Est à revoir leur politique d'accueil des étudiants originaires du tiers-monde, notamment l'attribution des bourses. L'accueil des étudiants africains, asiatiques et latino-américains ne se pose plus en priorité pour les universités russes, ce dont témoigne l'arrêt des programmes de bourses destinés aux étudiants étrangers⁽¹³⁾.

Au cours des années cinquante à soixante-dix, l'accueil des étudiants des pays en développement était un enjeu politique de taille.



Enfin, en dehors des facteurs géographiques, linguistiques, historiques et politiques, l'accueil des étudiants étrangers répond aussi à des considérations humanitaires. C'est le cas de l'accueil des étudiants chinois, qui représentent un quart des étudiants étrangers aux États-Unis. En effet, suite aux événements de Tian'anmen, ils y bénéficient d'une réglementation de séjour spéciale (décret Bush du 30 novembre 1989)⁽¹⁴⁾ et de plus de facilités, en raison de la situation des droits de l'homme dans leur pays.

LES "POLITIQUES" D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Ces dernières années, la forte présence d'étudiants étrangers originaires des pays en développement constitue pour les pays d'accueil une immigration déguisée, d'où le refus de ces pays de leur accorder un traitement spécifique. Aux yeux des pouvoirs publics, la migration estudiantine des pays pauvres est une manière de contourner les obstacles juridiques élevés à l'égard de l'immigration classique (main-d'œuvre). Désormais, l'accueil des étudiants implique un traitement purement migratoire intégré dans la problématique globale des migrations internationales et de la gestion des flux. Partout, des mesures ont été prises pour contenir les flux originaires des pays en développement, précisément les étudiants non invités – qui ne bénéficient de bourse ni dans le pays d'accueil, ni dans le pays d'origine.

Ainsi, deux "politiques" d'accueil des étudiants étrangers se dégagent : d'abord, une "forte gestion administrative" marquée par le renforcement des procédures d'entrée et de séjour et l'instauration de quotas. C'est le cas de la France et de l'Australie : les étudiants étrangers doivent obtenir un visa d'étude⁽¹⁵⁾ avant leur arrivée en France, ou, pour l'Australie, se limiter aux inscriptions offertes aux étrangers⁽¹⁶⁾. D'autres pays pratiquent "l'élimination par l'argent", avec l'introduction de frais de visa et l'augmentation des frais d'inscription – c'est le cas de la Grande-Bretagne et du Canada. En dehors de ces deux "politiques" globales d'accueil, d'autres mesures ont été mises en place, telle que l'adoption du *numerus clausus* imposé aux établissements d'enseignement public dans l'ex-République fédérale d'Allemagne, au Danemark et aux Pays-Bas. En Belgique, le gouvernement a instauré en 1972 des frais différentiels pour les étudiants étrangers. En Suisse, l'État impose des restrictions financières, réduisant ses subventions aux universités qui accueillent plus de 17 % d'étudiants étrangers⁽¹⁷⁾.

Les nouvelles mesures sur les flux estudiantins originaires des pays en développement n'ont pas tardé à montrer leurs effets, changeant

14)- Cf. "US-PRC Exchange : Looking Beyond the Shadow of Tiananman" et "The Effect of Tiananman on China's International Scientific and Education Cooperation", *China Exchange News*, vol. XIX, n° 1, 1991.

15)- Pour l'obtention de ce type de visa, le prétendant aux études en France doit justifier, lors du dépôt de la demande auprès des autorités consulaires françaises de son pays d'origine, d'une inscription dans un établissement d'enseignement reconnu par l'État, de revenus, et produire un justificatif de domiciliation ou d'hébergement en France.

16)- En 1984, le ministre de l'Immigration et des Affaires ethniques, Stewart West, et le ministre de l'Éducation, le sénateur Sussan Ryna, déclaraient : *"Le nombre de nouveaux étudiants qui seront admis en 1984 en Australie sera limité à 3 500 (2 000 pour le secondaire et 1 500 pour l'enseignement supérieur). S'ajoutent à cela, 2 500 étudiants étrangers inscrits dans le secondaire en Australie qui seront admis dans les établissements du supérieur"*. Cf. W. Fraser, article cité.

17)- Union nationale des étudiants de France, "Les étudiants étrangers en France", *Revue de l'UIE sur la démocratisation et la réforme de l'enseignement*, n° 2, 1982, pp. 2-15.

18)- Note d'information de la direction de la Programmation et du Développement, 2001.

19)- L. Rowe, "Immigration and International Students", *The Fletcher Forum*, Winter 1983, pp. 107-118.

20)- F. Coumare, *Contribution méthodologique à l'étude des contextes de formation à l'étranger: le cas des cadres du Mali*, thèse de *philosophiae doctor*, université de Montréal, 1981, p. 80.

la structure de la population des étudiants étrangers. En France, suite aux diverses restrictions de la réglementation sur le séjour des étrangers, le nombre d'étudiants non français n'a cessé de diminuer depuis 1985⁽¹⁸⁾, bien qu'une légère progression ait été enregistrée en 2000. Ce recul a profité aux étudiants d'origine européenne (30 % en 1999 contre 17 % en 1985). En Grande-Bretagne, la mise en place de mesures restrictives (quotas ou augmentation des frais d'inscription) a directement réduit le nombre d'étudiants étrangers : leur nombre est passé de 88 000 en 1979 à 55 600 en 1983. En Allemagne (RFA), leur présence a également baissé par rapport à 1970. Au Canada, la hausse des frais d'inscriptions dans les différentes provinces a contribué à réguler la mobilité des étudiants étrangers vers les universités locales. Aux États-Unis, le changement de la politique d'accueil des étudiants après la crise avec l'Iran et la réforme de l'immigration⁽¹⁹⁾ a permis d'en maîtriser le flux. En effet, le niveau de croissance de la population d'étudiants étrangers, qui était de 12,5 % entre 1975 et 1980, a baissé pour atteindre 1 % entre 1980 et 1984.

Actuellement, le volume d'échanges et de mobilité entre les différentes régions du monde montre la généralisation du mouvement des étudiants à l'échelle internationale. Chaque région est mise en contact avec d'autres par le biais de l'accueil ou de l'envoi d'étudiants. La géographie de la mobilité internationale, bien qu'elle maintienne les courants traditionnels en confirmant le rôle de la langue d'étude, non seulement transcende les frontières traditionnelles, mais permet également la rencontre de pays lointains. Dans de nombreux cas, les étudiants circulent entre des aires culturelles ou entre des systèmes de valeurs qui n'avaient jamais été mis en contact auparavant. Cette ouverture du champ de mobilité des étudiants confirme le caractère évolutif⁽²⁰⁾ du phénomène. Elle est la conséquence des bouleversements et des transformations politiques et géopolitiques qui affectent les grandes régions du monde. 



.....

Yamina Bettahar, "Les migrations scientifiques algériennes vers la France"

Dossier *Immigration, la dette à l'envers*, n° 1221, septembre-octobre 1999

Dossier *Les étudiants étrangers*, n° 1108, novembre-décembre 1987